



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Parcours d'accompagnement au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS)

24 septembre 2026

Ordre du jour

- » Le CPLDS qu'est-ce que c'est?
- » Cadre réglementaire
- » Le CPLDS pourquoi faire?
- » Le CPLDS pour qui ?
- » Le CPLDS, les épreuves
- » La formation d'accompagnement au CPLDS
- » Modalités d'inscription
- » Quelques informations générales
- Vos questions

Le CPLDS qu'est ce que c'est?

» Un certificat qui atteste de compétences acquises dans le domaine de la lutte contre le décrochage scolaire

= Atout pour obtenir un poste dans le domaine de la persévérance et la lutte contre le DS mais **pas de poste réservé!**

= Indemnités pour ceux qui sont en poste en MLDS, RELAIS, SRE...



Pas pour les référents Décrochage Scolaire.

IMP établissement possible, voir avec chef d'établissement

Cadre réglementaire du CPLDS

- **Décret n° 2017-791 du 5 mai 2017 relatif au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire**
- **Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de la formation conduisant au certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire**
- **Arrêté du 5 mai 2017 relatif à l'organisation de l'examen CPLDS**

Le CPLDS pour qui?



Pour des enseignants et CPE volontaires avec le soutien de leur établissement



Les personnels non éligibles autorisés à s'inscrire, sous condition de places à la formation, ne passeront pas les épreuves et n'obtiendront pas le certificat

Le CPLDS pour quoi faire ?

- » **Rester dans son établissement** : s'outiller pour favoriser la persévérance scolaire et prévenir plus efficacement le DS, devenir personne ressources dans son établissement et constituer un réseau sur son bassin

- » **Changer de fonction** : Candidater à un poste dans la LDS : coordonnateur MLDS, RELAIS, coordonner un dispositif...

Le CPLDS, comment l'obtient-on?

» **formation CPLDS**
Modules théoriques de janvier à décembre 2027 - Assiduité nécessaire.
±120 h en présentiel ± une journée par mois à Lyon, des classes virtuelles,
du travail asynchrone

+

» **Épreuves certificatives**
janvier/février 2028

La formation CPLDS...

» **Apports théoriques hybrides** : *Favoriser la persévérance scolaire en interrogeant l'aspect systémique du DS + par des gestes pro adaptés*
Connaissance des dispositifs de prise en charge du DS et du cadre réglementaire

- =
- ☐ 11 journées en présentiel à Lyon dont 2 1/2 j d'accompagnement à la transformation de la pratique et préparation des épreuves
 - ☐ 15h en visio (DS)
 - ☐ Travail en autonomie en lien avec les modules, conférences...

Support magistère

» **Mise en situation professionnelle** (accompagnée par un tuteur)
Observation / immersion découverte des instances, rencontre des acteurs : GPDS, CIO, CTO, MLDS, RELAIS...
Préparation des épreuves : visites croisées avec le tuteur

» **Modules complémentaires facultatifs** : Lire le monde / CPS...

CPLDS, les épreuves

Épreuves certificatives, janvier / février 2028 :

Avant l'épreuve :



- Communication des contraintes de dates et d'horaires
- Rédaction d'un écrit professionnel transmis au jury



Épreuve en 2 parties devant un jury de deux personnes

- Séance de formation devant un groupe d'élèves
- Entretien, 45 min retour sur écrit et séance

Modalités d'inscription



Inscription à la formation auprès de l'EAFC du 22 septembre au 5 octobre



Information et accord du chef d'établissement indispensable!

Lien d'inscription à la formation :
<https://portail.ac-lyon.fr/sofia-fmo-acad/default/course/traineedisplay/courseId/1078>



Référentiel des indicateurs d'évaluation des compétences des candidats au CPLDS

	Indicateurs possibles	Modalités d'évaluation
Engagement individuel du candidat	- Assiduité à la formation - Avis du CE - Motivation du candidat (mise en place d'actions, de réflexions...) - Intérêt porté aux élèves par le candidat	Hors épreuve Suite aux épreuves Ép 1 & ép 2 Ép 1 & ép 2
Acquisition des savoirs dans le domaine prévention du DS et la persévérance	- Maîtrise des concepts liés à la PLDS* (distinction des domaines, remédiation, prévention, persévérance) - Connaissance des politiques éducatives et de leurs enjeux - Connaissance du cadre réglementaire d'accompagnement des élèves : Obligation de formation, protocoles et plans (PAFI, PAE...), procédures d'affectation, orientation... - Connaissance des élèves, psychologie de l'adolescent, identification des vulnérabilités, facteurs du décrochage - Identification des acteurs de la lutte contre le décrochage scolaire dans et hors établissement - Références théoriques dans l'écrit et lors de l'entretien (pédagogie, vulnérabilité des élèves...)	Épreuve 2
Traduction dans la pratique professionnelle du candidat / Capacité à adopter une posture réflexive sur sa pratique	- Transfert des savoirs dans la pratique - Analyse de l'évolution de sa pratique - Identification des besoins des élèves (choix d'actions adaptées et régulation) - Mise en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées. (Gestes professionnels adaptés) - Explicitation des choix à l'œuvre lors de la séance observée (progression, objectifs pédagogiques, outils de suivi...)	Épreuve 1
Rayonnement et projection au sein de la communauté éducative (engagement au sein du collectif)	- Capacité à se projeter en qualité de personne ressource - Analyse des actions conduites au sein de l'établissement et en lien avec l'équipe pédagogique - Projection des actions futures - Impulsion et/ ou participation à la conduite de projets (persévérance et prévention) - Participation aux instances de prévention du décrochage scolaire	Épreuve 2

Premiers Rendez-vous

Journées présentielle, à bloquer dans vos agendas



Lieux variables

❖ **21 janvier au LNC, LP Magenta, Villeurbanne**

Si possible avec ordinateur et accès au parcours magistère testé

❖ 10 février à l'EPIDE, meyzieu

❖ 4 mars à l'E2C

❖ 6 ou 8 avril

❖ Mai

❖ Juin

❖ Juin

Informations générales



Région académique Auvergne-Rhône-Alpes

La rectrice de région académique, chancelière des universités, représente le MEN sur le territoire des 3 académies.

Mme Anne Bisagni-Faure

**Académie de
Clermont-Ferrand,
Rectrice :**

**Mme Virginie
Dupont**

**Académie de
Grenoble, Recteur**

**M. Philippe
Dulbecco**

Académie de Lyon, Rectrice

Mme Anne Bisagni-Faure

DSDEN 42, IA-DASEN 42 : Thierry Dickele

DSDEN 69, IA-DASEN 69 : M. Arnaud Leclerc

DSDEN 01, IA-DASEN 01: M. Pascal Clément

Différents services régionaux :

SGRA : Secrétariat Général de Région Académique, DRAFPIC, **DRAIO**, DRARI, DRAREIC, DRAI, DRAA, DRAFPE, DRAJES

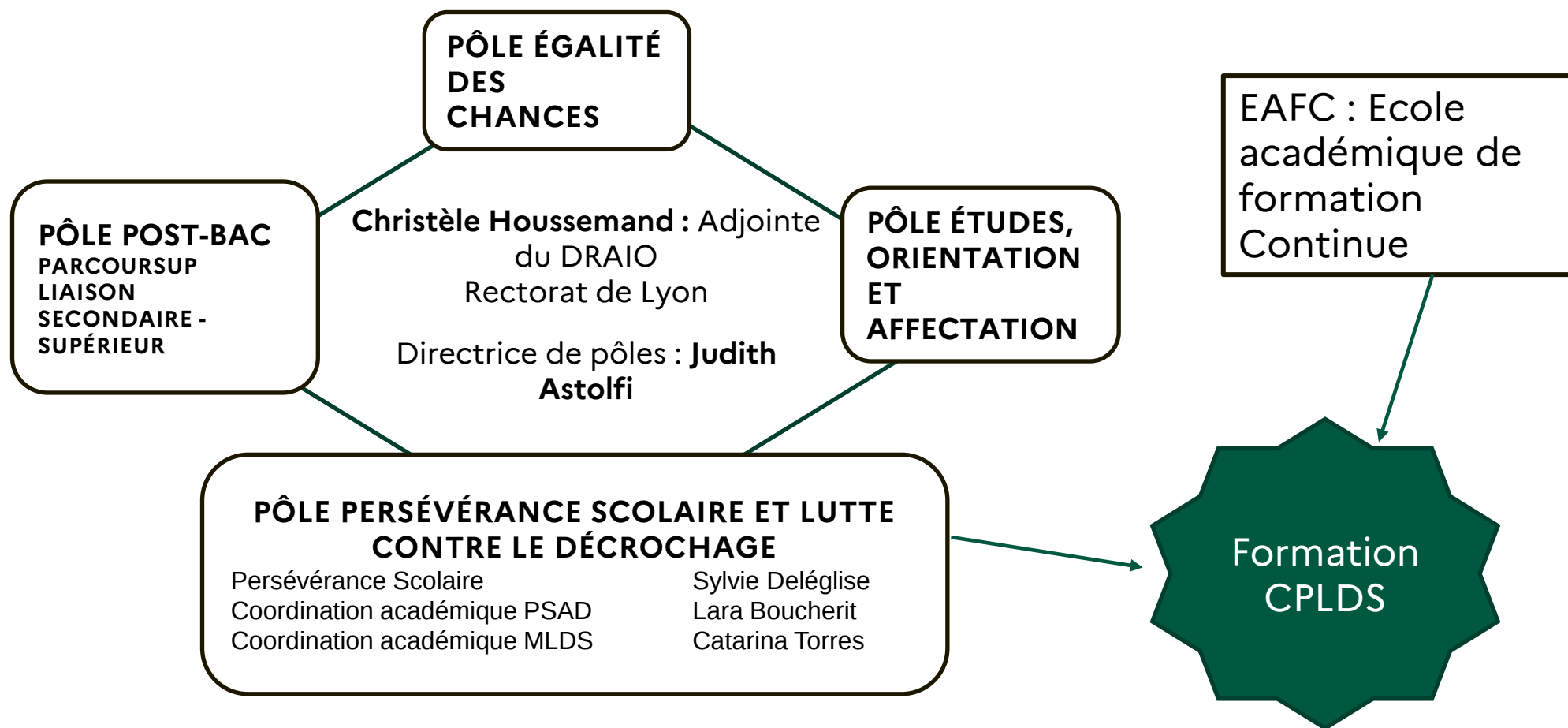
DRAIO : Bourg-en-Bresse

**DRAIO : Clermont-
Ferrand**

DRAIO : Lyon

**DRAIO : Délégation
Régionale Académique à
l'Information à l'Orientation**

Organisation du site de la DRAIO de l'académie de **Lyon** :



Votre interlocutrice à la DRAIO pendant la formation :

Sylvie Deléglise : chargée de mission académique
persévérance et lutte contre le décrochage scolaire, coordonnatrice de
la formation d'accompagnement au

**Certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le
décrochage scolaire (CPLDS)**

Tel. 06 38 42 36 17
Sylvie.deleglise@ac-lyon.fr

Échanges

Bienvenue dans l'aventure...

Merci de votre attention !